



Charte des équipes

- Maintenir votre abonnement au Mans Golf Club - Sargé à jour.
- Être membre de l'association sportive.
- Être licencié au Mans Golf Club – Sargé.
- Être disponible pour participer aux compétitions par équipes, quelle que soit leur importance.
- Participer activement aux entraînements d'équipe et informer le capitaine en cas d'indisponibilité.
- S'engager à respecter les décisions du capitaine.
- Participer au Grand Prix du club.
- Participer au championnat du club.
- S'inscrire à au moins cinq compétitions du club afin de garantir une participation significative pour les sponsors.
- Représenter Le Mans Golf Club en faisant preuve de fair-play et en respectant les règles et l'étiquette.
- Répondre aux sollicitations de la Direction ou du Pro en aidant l'école de golf, notamment en accompagnant les jeunes le mercredi ou le samedi sur le parcours au moins une fois par an, et encadrer les jeunes lors d'une compétition 9 trous organisée par le club au moins une fois par an.
- Répondre aux sollicitations de la Direction ou du Pro concernant les animations visant à intégrer les nouveaux joueurs.